PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ PARIS

PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ PARIS | CDPC Centre de droit public comparé

CONFÉRENCE DES INVITÉS DU CDPC

LE DROIT DE DÉTENIR ET PORTER DES ARMES À FEU AUX ÉTATS-UNIS : UNE CATASTROPHE JURIDIQUE

20 octobre 2022
Centre Panthéon - Salle des Conseils (2e étage, esc. M) 12 place du Panthéon 75005 Paris

ENTRÉE LIBRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Cycle de « conférences-débats » organisé par le CDPC

Une conférence du juge William A. Fletcher, juge à la Cour d'appel du Neuvième circuit, professeur émérite, *University of California,* Berkeley

« **Le droit de détenir et porter des armes à feu aux États-Unis. Une catastrophe juridique** ».

Jeudi 20 octobre 2022, de 16h à 17h30.

La conférence se tiendra en Salle des Conseils de l'Université Paris Panthéon-Assas
12 Place du Panthéon, 75005 Paris – Aile Soufflot, 2e étage

Conférence organisée par le Centre de droit public comparé (CDPC) de l'Université Panthéon-Assas.



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

CDPC
Centre de droit
public comparé

Conférence du juge William A. Fletcher
Juge à la Cour d'appel fédérale du Neuvième Circuit,
professeur émérite, University of California, Berkeley

« LE DROIT DE DÉTENIR ET PORTER DES ARMES À FEU AUX ÉTATS-UNIS : UNE CATASTROPHE JURIDIQUE »

JEUDI 20 OCTOBRE 2022
16H00 › 17H30

CENTRE PANTHÉON
Salle des Conseils - Esc. M - 2ᵈ étage
12 place du Panthéon 75005 Paris